

FMI : Perspectives de l'économie mondiale – octobre 2014

Dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiées le 7 octobre 2014, le FMI prévoit un tassement de la croissance mondiale, qui se situerait à 3,3 % en 2014, comme en 2013. Elle devrait atteindre 3,8 % en 2015. Par rapport à la dernière édition, la dégradation des prévisions de croissance du FMI se fonde sur le fléchissement de l'activité dans les pays les plus avancés au premier semestre 2014, ainsi que sur un moindre optimisme pour certains pays émergents. Pour Olivier Blanchard, chef économiste du FMI, deux facteurs pèsent sur l'économie mondiale : « Dans les pays avancés, les séquelles de l'expansion d'avant la crise et la récession qui s'ensuivit, notamment le niveau élevé de l'endettement et du chômage, font encore sentir leurs effets sur la reprise, et la faiblesse de la croissance potentielle à terme est un sujet de préoccupation ». La croissance dans les pays les plus avancés devrait toutefois s'élever de 1,8 % en 2014 à 2,3 % en 2015. Les États Unis, qui bénéficieraient d'une embellie du marché de l'emploi et d'une amélioration du bilan des ménages, voient leurs perspectives de croissance passer de 2,2 % pour 2014 à 3,1 % pour 2015. En zone euro, le FMI prévoit une croissance de 0,8 % en 2014 et de 1,3 % en 2015, chiffres revus à la baisse par rapport aux précédentes projections. Pour la France, le FMI prévoit une croissance de 0,4 % en 2014 (au lieu de 0,8 % dans ses précédentes prévisions) et de 1 % en 2015 (au lieu de 1,5 % dans ses précédentes prévisions). Les prévisions pour l'Allemagne sont quant à elles de 1,4 % en 2014 et de 1,5 % en 2015 (au lieu de respectivement 1,9 % et de 1,7 % dans les précédentes prévisions). Selon le FMI, d'importants risques de dégradation subsistent encore avec, par exemple, le risque géopolitique notamment en Ukraine ou au Moyen-Orient, ou bien avec la persistance d'une inflation basse dans la zone euro qui pourrait faire courir un risque « pour l'activité et la viabilité de la dette dans certains pays ».

Le rapport complet (en anglais) : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/text.pdf>

L'avant propos, le résumé analytique, et les chapitres 1 et 2 : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/textf.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 2 octobre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Dans le sillage des décisions prises le 4 septembre 2014, nous avons également défini les principales modalités opérationnelles du programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset - backed securities purchase programme - ABSPP) ainsi que du nouveau programme d'achat d'obligations sécurisées (covered bond purchase programme - CBPP3) (...). Les nouvelles mesures apporteront un soutien à des compartiments spécifiques du marché qui jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie. Elles amélioreront encore le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire, faciliteront l'offre de crédit à l'économie au sens large et auront des retombées positives sur d'autres marchés. (...) Conjuguée avec l'orientation déjà accommodante de la politique monétaire, la mise en œuvre résolue des nouvelles mesures étayera solidement l'ancrage des anticipations d'inflation à moyen et à long terme, à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, toutes nos mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de notre objectif. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en août 2014, stable comparé à juillet 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % d'août 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en août 2014, niveau le plus bas enregistré depuis février 2012. Le taux d'août 2014 est en baisse par rapport au taux de 10,2 % de juillet 2014 et à celui de 10,8 % d'août 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en août 2014, 24,642 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,326 millions dans la zone euro. Par rapport à juillet 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 134 000 dans l'UE28 et de 137 000 dans la zone euro. Comparé à août 2013, le chômage a baissé de 1,745 million de personnes dans l'UE28 et de 834 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %) ainsi qu'en Allemagne (4,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,0 % en juin 2014) et en Espagne (24,4 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Arrêté du 30 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 1er mars 2012 relatif au registre unique prévu à l'article L. 512-1 du code des assurances et à l'article L. 546-1 du code monétaire et financier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029524985&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Arrêté du 30 septembre 2014 relatif à la capacité professionnelle des intermédiaires en financement participatif :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029525001&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Comptes économiques rapides de la Martinique 2013 : une économie en repli

Les comptes économiques rapides de la Martinique sont estimés chaque année dans le cadre du partenariat CEROM qui réunit l'INSEE, l'IEDOM et l'AFD. En 2013, le PIB martiniquais baisse de 0,5 % en volume, pénalisé par le repli de la consommation et, dans une moindre mesure, de l'investissement.

Dans le détail, la consommation des ménages diminue de 1,4 % en volume et contribue négativement de 0,9 point à la croissance. L'investissement recule de 2,1 % en volume, la baisse de l'investissement privé n'étant pas compensée par la progression de l'investissement public liée aux grands projets en 2013.

Au final, avec une population martiniquaise qui baisse de 0,7 % en 2013, le PIB par habitant augmente de 0,2 % en euros constants (+0,5 % en Guadeloupe et -0,2 % au niveau national).

La publication est disponible sur le site de [CEROM](#).

Tarifs bancaires : publication de deux rapports

Le rapport d'activité 2013-2014 de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM a été remis début juillet au ministre des finances et des comptes publics. Cette année d'observation est caractérisée par une orientation majoritairement à la hausse des tarifs bancaires dans toutes les géographies de la zone IEDOM. Toutefois, pour la plupart des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent moins élevés en moyenne dans les DROM qu'en métropole.

Par ailleurs, le rapport du CCSF (rapport "Constans") dédié aux tarifs bancaires Outre-mer visé à l'article 53 de la loi bancaire de juillet 2013 a également été récemment publié. Il en ressort que les tarifs ont globalement baissé dans les DROM depuis 2009 et qu'ils se rapprochent des tarifs métropolitains. Le constat est plus mitigé en Martinique où 11 tarifs sur les 20 retenus dans le rapport sont plus élevés en 2014 qu'en 2009. Toutefois, ce rapport conclut qu'en Martinique comme dans les autres DROM, la majorité des tarifs sont inférieurs à ceux constatés en métropole.

Ces deux rapports sont disponibles sur les sites de [l'IEDOM](#) et de [la Banque de France](#).

Activité financière : amélioration de l'activité au 2^e trimestre 2014

Au 2^e trimestre, l'activité financière s'améliore en Martinique, tant en termes de financements que de collecte.

L'encours sain de crédits s'inscrit en hausse sur le trimestre (+86 millions d'euros, soit +1,1 %) et sur l'année (+106 millions d'euros, soit +1,3 %). Dans le détail, sur les trois derniers mois, les encours progressent ou se maintiennent pour toutes les catégories d'agents. Parallèlement, les actifs financiers repartent à la hausse (+43 millions d'euros, soit +0,6 % sur le trimestre et +124 millions d'euros, soit +1,9 % en glissement annuel). En revanche, l'évolution des actifs financiers est contrastée selon les catégories d'agents. Les actifs des ménages progressent, alors que ceux des entreprises stagnent et que ceux des autres agents reculent.

La publication Évolutions monétaires est disponible sur le site de [l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Collectivité territoriale de Martinique : vers un scrutin en décembre 2015

Lors des référendums des 10 et 24 janvier 2010, les électeurs avaient rejeté la transformation de la Martinique en une collectivité régie par l'article 74 de la Constitution et avaient décidé de la création d'une collectivité unique réunissant le Département et la Région relevant de l'article 73 de la Constitution. Conformément à la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique, la collectivité unique exercera les compétences actuellement dévolues au Département et à la Région.

La collectivité de Martinique sera mise en place en 2015, le scrutin devrait se dérouler en décembre si le Parlement valide la date fixée par le gouvernement.

À l'issue des élections, selon les derniers comptes administratifs disponibles, la collectivité représentera près de 1,2 milliard d'euros de dépenses annuelles (0,9 milliard d'euros pour les dépenses réelles de fonctionnement et 0,3 milliard d'euros pour les dépenses réelles d'investissement).

Son endettement approchera 0,5 milliard d'euros et sa capacité d'autofinancement une cinquantaine de millions d'euros (pour des remboursements d'emprunts de l'ordre d'une trentaine de millions d'euros).

Comptes administratifs simplifiés 2013 (en millions d'euros)	Région	Département	Total
Recettes réelles de fonctionnement	255	607	862
Dépenses réelles de fonctionnement	214	563	777
Capacité d'autofinancement	42	44	86
Recettes d'investissement	205	97	302
Dépenses d'investissement	202	106	308
Besoin de financement	-4	9	5
Encours des dettes	167	296	463
Emprunts souscrits	60	10	70
Remboursement en capital des emprunts	5	29	34
Capacité d'autofinancement nette	37	15	52
Fonds de roulement en fin d'exercice	33	32	65

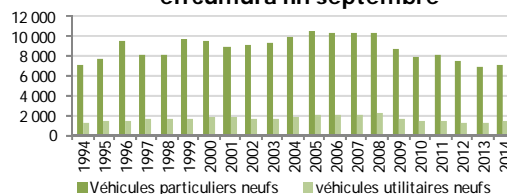
Source : DGFIP, DRFIP Martinique

Ventes de véhicules : la progression se confirme

Les ventes de véhicules neufs sont en hausse en cumul à fin septembre et s'établissent à 8 464 (+3,2 % en glissement annuel).

Dans le détail, on constate une progression marquée pour les ventes de véhicules utilitaires (+7,7 % sur un an) et une augmentation plus modérée des ventes de véhicules particuliers (+2,4 % sur un an).

Immatriculations de véhicules neufs en cumul à fin septembre



Source : AAA

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Tourisme : progression du nombre de touristes de séjour au 1^{er} semestre

La [Caribbean Tourism Organization](#) (CTO) a publié les chiffres provisoires des flux touristiques dans la Caraïbe du 1^{er} semestre 2014. Pour les 19 destinations étudiées, la Caraïbe a accueilli 8,2 millions de touristes de séjour au 1^{er} semestre 2014. La République dominicaine vient en tête avec 2,7 millions de touristes. Avec 273 312 touristes, la Martinique est la sixième destination (soit 3,3 % des flux touristiques) et confirme au premier semestre 2014 l'embellie de 2013.

Par ailleurs, représentée par Mme Karine ROY-CAMILLE, la Martinique était présente à la Conférence sur la situation de l'industrie touristique du CTO, qui s'est déroulée à Saint-Thomas dans les Îles Vierges américaines du 16 au 20 septembre. Cet événement réunit chaque année l'ensemble des acteurs du secteur opérant dans le bassin caribéen autour des enjeux ayant trait à l'industrie du tourisme dans la Caraïbe. 32 territoires au total étaient représentés et le ministre du tourisme barbadien, M. Richard SEALY, a été élu pour un mandat de deux ans à la tête de la CTO.

Union européenne : 3^e forum des RUP

[Le 3^e forum des régions ultrapériphériques \(RUP\) de l'Europe](#) s'est tenu à Bruxelles du 30 septembre au 1^{er} octobre sur le thème « 9 régions au cœur de l'Europe d'aujourd'hui et demain ». Les représentants des neuf RUP, dont la Martinique représentée par Jean CRUSOL, se sont réunis avec les représentants des institutions européennes et leurs États membres pour finaliser les négociations des programmes opérationnels européens (PO 2014-2020).

La Commission européenne a demandé instamment aux RUP de privilégier les objectifs de la stratégie « Europe 2020 » ciblant une croissance intelligente, durable et inclusive, tirant parti de leurs atouts individuels et utilisant les fonds européens de manière efficiente. En effet, la réforme de la politique de cohésion, menée par le commissaire européen chargé de la politique régionale, M. Johannes HAHN, sert largement les intérêts des RUP avec une enveloppe de 6,6 milliards d'euros pour la période 2014-2020 au titre de la cohésion (FEDER + FSE), contre 5,8 milliards d'euros pour la période 2007-2013. Mme. Corina CRETU remplacera M. HAHN dans la Commission européenne de M. Jean-Claude JUNKER en cours de constitution.

Lors de ce forum, les exécutifs régionaux des RUP français ont exprimé une position commune pour la défense de l'octroi de mer et l'allongement de sa durée d'application à 15 ans. Les négociations sur l'octroi de mer sont toujours en cours et seront reprises par la Commission JUNKER. Mais, d'ores et déjà, la Commission BARROSO a validé une prorogation de 7 ans du dispositif et fixé le plafond d'assujettissement à 300 000 euros, tout en limitant la liste des produits concernés. Enfin, les institutions européennes ont conforté jusqu'en 2020 le régime fiscal dérogatoire appliqué au rhum « traditionnel » des DROM.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- août 2014	131,5	0,6 %	+0,6 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- août 2014	46 093	+2,3 %	+0,8 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- août 2014	21 065	-4,6 %	-1,6 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juillet 2014	42 564	-0,6 %	+6,8 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros) Hors produits pétroliers	- août 2014	231,3 149,0	-13,4 % -13,8 %	-7,3 % -8,1 %
	Exportations (millions d'euros) Hors produits pétroliers	- août 2014	42,8 14,8	-13,6 % -8,0 %	+312,4 % +46,7 %
	Taux de couverture mensuel Hors produits pétroliers	- août 2014	18,5 % 10,0 %		+10,4 pts +6,0 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- août 2014 - cumul annuel	52,1 374,8	+10,4 %	+3,1 % +4,9 %
	Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- août 2014	16 404	-0,9 %
Retraits de cartes bancaires		- août 2014	4 774	-0,9 %	-2,5 %
INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- août 2014	170 631	+10,2 %	-4,4 %
		- cumul annuel	1 178 948		+1,8 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- septembre 2014	0		
		- cumul annuel	137 675		+87,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- septembre 2014	17 184	+23,4 %	+27,1 %
		- cumul annuel	138 600		+7,2 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- septembre 2014	1 032	+57,1 %	+17,9 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- septembre 2014	148	+76,2 %	-1,3 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		1 180	+59,2 %	+15,1 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

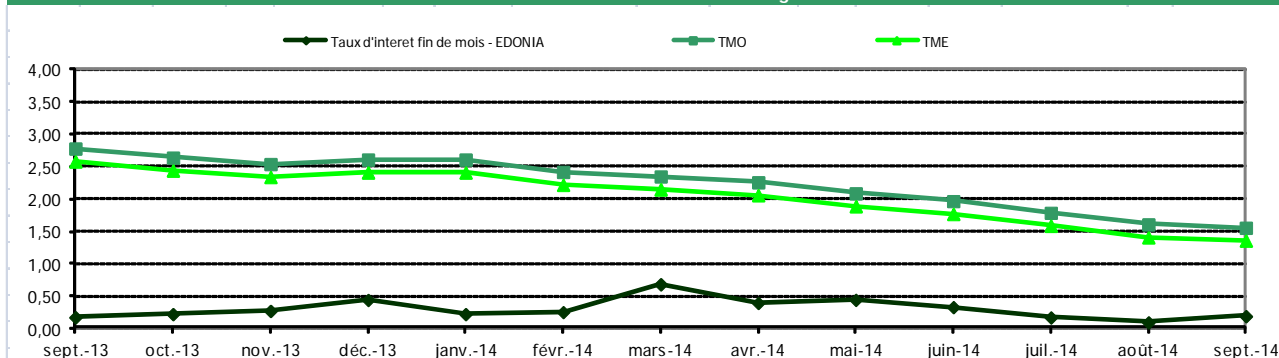
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0775%	0,1770%	0,1010%	0,1970%	0,0070%	0,0830%	0,1830%	0,3380%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
1,77%	1,59%	1,41%	1,36%	1,97%	1,79%	1,61%	1,56%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

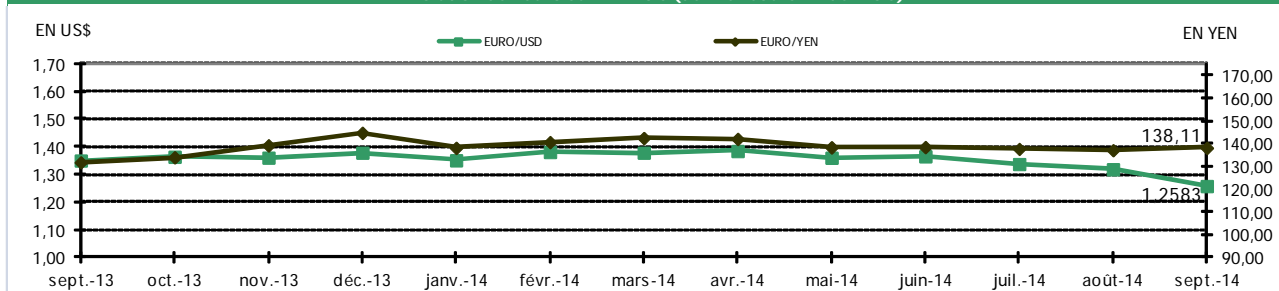
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2583	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2606	EURO/SRD (Surinam)	4,1682
EURO/JPY (Japon)	138,1100	EURO/BWP (Botswana)	11,7007	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2609
EURO/CAD (Canada)	1,4058	EURO/SCR (Seychelles)	16,5847	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,0518
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7773	EURO/MUR (Maurice)	39,7873	EURO/BBD (La Barbade)	2,5262
EURO/SGD (Singapour)	1,6063	EURO/BRL (Brésil)	3,0821	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,0339
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7740	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,9475	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3359,8202	EURO/XCD (Dominique)	3,4103	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	